

Initiatives ministérielles

• (1640)

Monsieur le Président, vous m'indiquez que mon temps de parole est presque écoulé. Les mesures qui ont été prises dans le budget de février 1990, de même que celles annoncées par le président du Conseil du Trésor en décembre, visaient à compléter d'autres mesures prises auparavant. Ces efforts nous permettront d'atteindre les objectifs fixés dans le budget d'avril 1989.

Pour terminer, je tiens à féliciter le gouvernement et le ministre des Finances pour la façon dont ils gèrent l'économie et assurent l'avenir de nos enfants et petits-enfants. J'espère que ce projet de loi sera adopté rapidement.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de participer aujourd'hui au débat à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi d'initiative ministérielle portant pouvoir d'emprunt, parce que j'ai ainsi l'occasion de passer en revue la très piètre gestion financière du gouvernement, dont nous avons été témoins ici, à la Chambre. J'assiste personnellement à ce spectacle lamentable depuis novembre 1988, mais certains députés de ce côté-ci de la Chambre l'endurent depuis 1984. Les Canadiens commencent à ressentir les conséquences désastreuses des politiques du gouvernement, puisqu'ils doivent maintenant faire face à des hausses massives d'impôt, qui viennent s'ajouter aux nombreuses augmentations d'impôt que ce gouvernement incompetent lui a déjà fait subir.

Je voudrais d'abord revenir au discours que vient de prononcer mon collègue et dans lequel il parlait des augmentations prévues dans le budget du gouvernement ontarien. L'Ontario est dirigé par un gouvernement libéral, fait que ne sont pas sans savoir les députés d'en face.

D'ailleurs, la population de l'Ontario s'en rend bien compte, puisque cela lui a permis de comprendre la différence entre un gouvernement compétent et un gouvernement incompetent. Ici, en Ontario, le gouvernement sait équilibrer un budget. Il a hérité du gouvernement conservateur précédent d'un déficit assez considérable qu'il a réussi à maîtriser complètement. Il est parvenu à enregistrer un excédent l'an dernier et il en prévoit un autre cette année et ce, malgré la réduction de l'ordre de 490 millions de dollars des paiements de transfert qu'a annoncée le ministre des Finances. De plus, l'Ontario a perdu 1,2 milliard de dollars en paiements de

transfert depuis que l'actuel ministre des Finances a accédé à ce portefeuille en 1984. Autrement dit, l'Ontario a été durement touché par les décisions du gouvernement fédéral qui a sabré les paiements qu'il lui versait. Malgré cela, l'Ontario est parvenu à équilibrer son budget.

Il était intéressant d'écouter le député brandir ses chiffres pour tenter de rejeter tous les défauts du gouvernement actuel sur les gouvernements libéraux précédents et agir de son mieux pour faire comme s'ils devaient assumer tout le blâme, alors que même le ministre d'État chargé des Finances sait que cela n'a aucun sens.

Il a négligé de parler de la fonction publique de l'Ontario, car il sait qu'elle est une des provinces les mieux gérées au Canada. Je ne voudrais pas établir de comparaisons injustes avec d'autres gouvernements provinciaux libéraux du pays, et il y en a d'excellents, mais celui de l'Ontario constitue, à mon avis, un exemple remarquable de prudence et de responsabilité financières.

Ce que nous devons faire, c'est regarder les chiffres pour la fonction publique de l'Ontario. Le gouvernement fédéral a crié sur les toits que la taille de la fonction publique était trop élevée et a annoncé qu'il avait supprimé, je crois, 12 000 postes depuis 1984. Quiconque connaît les rouages de la fonction publique sait que, tout ce que le gouvernement a fait, c'est de supprimer ces postes et d'accorder du travail à contrat à ses riches amis conservateurs. Cette situation dure depuis maintenant cinq ans et se poursuit. Il suffit de regarder les chiffres sur le ratio fonctionnaires-habitant. L'Ontario, qui administre des programmes de grande envergure comme les soins de santé, l'éducation et l'entretien des routes de la province emploie 83 300 fonctionnaires. La population de l'Ontario est de 9 598 000 habitants, et il y a donc un rapport de un fonctionnaire par 115,2 personnes dans la province.

Comparons cela aux chiffres pour le gouvernement fédéral qui, après tout, n'a pas de responsabilités aussi lourdes pour des programmes aussi importants que ceux dont j'ai parlé en Ontario, ni dans toute autre région du pays, si ce n'est peut-être dans les Territoires. Il y a au total 294 400 fonctionnaires fédéraux. Étant donné la population du Canada, 26 151 000 habitants, le rapport est donc de un fonctionnaire par 88,8 personnes. Lorsqu'on compare les deux rapports, on comprend dans une certaine mesure pourquoi le gouvernement fédéral a bien du mal à réduire ses dépenses, et à les maîtriser.